

PART TWO

EXISTENCE AND THE EXISTENT

C. Action

Métaphysique et éducation

Michel Legault, s.ss.a.

Summary

For John Dewey, philosophy is "the theory of education in its most general aspects." Throughout history we see a close tie between an author's philosophical thought and his educational principles. Jacques Maritain is quite aware of this, and manifests it in his own writing. In Maritain the educational theorist is Maritain the metaphysician.

His metaphysics of the human person and of human action, of knowledge and free will, treated in *Existence and the Existent*, are at the heart of *Towards a Philosophy of Education*, not only in a general way but even in its practical application, such as the choice of a curriculum and the pedagogical methods used.

John Dewey, dans *Démocratie et éducation* ne craint pas d'affirmer que la philosophie est <la théorie de l'éducation dans ses aspects les plus généraux>¹, dans ce sens il écrit:

Si nous sommes disposés à concevoir l'éducation comme le processus de formation des dispositions fondamentales, intellectuelles et affectives, à l'égard de la nature et des hommes, nous pouvons même définir la philosophie comme la théorie générale de l'éducation.²

Il suffit de parcourir l'histoire de l'éducation pour noter le lien intime qui existe entre la conception philosophique d'un auteur et ses positions en matière d'éducation; qu'il s'agisse de Kant, de Locke, de Jean-Jacques Rousseau, nous devons reconnaître ce lien organique entre la pensée philosophique et la pensée éducative des grands auteurs pédagogues. Maritain n'échappe pas à ce fait qui, d'ailleurs, ne fait qu'illustrer l'adage ancien selon lequel on agit comme on pense. Jacques Maritain est pleinement conscient de ce lien entre sa pensée philosophique et sa conception de l'éducation; c'est dans ce sens qu'il écrit: <Il n'y a pas de

philosophie de l'éducation sans une certaine métaphysique et une certaine anthropologie ou philosophie de l'homme> (PE, 19-20).³

Ces simples remarques permettent déjà de bien situer la relation qui peut exister entre ces deux ouvrages de Maritain: d'une part, en métaphysique, le *Court traité de l'existence et de l'existant* et, d'autre part, *Pour une philosophie de l'éducation*. C'est le même homme qui est à la fois métaphysicien et éducateur. Aussi n'est-il pas naturel de trouver dans l'oeuvre de l'éducateur les convictions du métaphysicien. C'est ce que nous allons tenter de faire dans les lignes qui suivent.

Le métaphysicien est un philosophe <enivré de l'être> (CT,42)⁴
Maritain recourt à

cette sorte supérieure de savoir qu'est la sagesse métaphysique parce qu'elle s'applique à pénétrer les premières et les plus universelles raisons d'être, et à jouir, comme fruition, de la délectation spirituelle de la vérité et de la saveur de l'être (PE,128).

ainsi qu'il l'écrit dans son ouvrage sur la philosophie de l'éducation. L'intuition de l'être et la recherche de la vérité sont deux voies fondamentales pour la conception de la nature de la personne humaine qu'il faut éduquer. Maritain fait remarquer que déjà la métaphysique, qui est sagesse, répond <sur le plan purement humain, - à la suprême aspiration de la nature intellectuelle et à sa soif de libération> (PE,128). Il croit donc à la capacité de la métaphysique d'éclairer notre connaissance de l'homme; la connaissance de ce qui est <au-dessus du temps> éclaire celle des choses temporelles.

Dans son ouvrage sur l'éducation, Maritain affirme hautement, comme base de toute recherche éducative, la saisie, par la métaphysique, de l'être et de la vérité. Dans son traité sur l'existence, il affirme qu'un authentique existentialisme professe <la primauté de l'existence, mais comme impliquant et sauvant les essences ou natures, et comme manifestant une suprême victoire de l'intelligence et de l'intelligibilité> (CT,13).

Maritain enseigne que le thomisme, qui sous-tend toute sa pensée tant métaphysique qu'éducative, est <un *intellectualisme* existentialiste> (CT,78); en effet, dit-il, les <grandes thèses spécifiquement thomistes n'ont de sens [...] que pour une pensée tournée avant tout vers l'existence> (CT,65). Mais il affirme, en outre, que le thomisme est un existentialisme qui <devient *volontariste*, si l'on considère le rôle essentiel qu'il reconnaît alors à la volonté, par laquelle seule un homme est constitué purement et simplement bon ou mauvais...> (CT,80). <L'existentialisme thomiste, ajoute-t-il, s'ordonne à l'acte que la liberté du sujet fera surgir dans l'existence> (CT,80).

Nous sommes ainsi amenés à considérer les deux points majeurs que l'on retrouve dans les deux ouvrages de Maritain: l'étude de la connaissance et celle de l'agir. Le rôle de l'intelligence et celui de la volonté libre constituent les deux pôles de l'ouvrage éducatif de Maritain et nous les retrouvons au coeur de son traité de métaphysique sur l'existence.

1. LA CONNAISSANCE

1.1 La vérité et l'être

Avant d'entreprendre l'explication métaphysique de la connaissance, Maritain pose le problème fondamental de la vérité et de sa relation avec l'être. Cela est clairement établi dans *Pour une philosophie de l'éducation* ainsi que nous l'avons souligné précédemment: il établit clairement que la métaphysique permet de saisir l'être et la vérité de l'homme parce qu'elle reconnaît et garantit la valeur même de l'être et de la vérité. Maritain réagit contre le subjectivisme idéaliste: <la vérité ne dépend pas de nous, mais de *ce qui est*> (PE,27), écrit-il. La vérité est quelque chose d'objectif que la raison humaine est capable d'atteindre. Maritain professe sa foi en la valeur de la raison humaine comme capacité d'atteindre

l'univers de l'être intelligible et de la valeur sacrée de la vérité comme telle, [...] un univers de réalités qui rendent votre pensée vraie en vertu de cela même qu'elles sont, et non pas simplement par l'effet d'une action qui réussit. C'est l'univers de l'être intelligible et de la valeur sacrée de la vérité comme telle (PE,117).

On retrouve la même position philosophique dans le traité sur l'existence où il affirme que la <vérité suit l'existence des choses, ou des sujets transobjectifs auxquels s'affronte la pensée> (CT,24). La vérité est présentée comme <l'adéquation de l'immanence en acte de notre pensée à ce qui existe hors de notre pensée> (CT,24).

En éducation, la saisie de la vérité est le but premier de tout travail éducatif (PE,76 et 128). La vérité sera le premier critère pour l'établissement d'un programme d'étude (PE,182). Quant au professeur, il doit être passionné par la vérité et être capable de la manifester avec franchise (PE,125 et 142). Maritain écrit encore que c'est <une obligation sacrée pour une école ou une université chrétiennes de conserver vivant le sens de la vérité dans l'étudiant> (PE,164).

2.1 La théorie de la connaissance

En éducation, il est indispensable d'étudier la théorie de la connaissance car, <sous-jacente à toutes les questions concernant l'orientation fondamentale de l'éducation, se trouve la *philosophie du connaître* à laquelle l'éducateur adhère consciemment ou inconsciemment> (PE,126).

La connaissance est considérée par Maritain comme <une existence spirituelle> (PE,23). Nous retrouvons la même expression dans les deux

ouvrages comparés (CT,24 et 69). L'homme est un <microcosme dans lequel le grand univers peut être embrassé par la connaissance> (PE,130). Par l'acte de connaissance, l'homme s'unit le monde, il doit <l'embrasser> en lui-même (PE,130). L'acte de connaître comme <l'action la plus vitale par le moyen de laquelle les choses sont spiritualisées afin de ne plus faire qu'un avec l'esprit> (PE,65). Connaître c'est devenir l'autre en tant qu'autre (CT,24); la connaissance apparaît <comme la surexistence immatérielle dans laquelle le connaissant est ou devient intentionnellement le connu> (CT,69).

Pour analyser la connaissance, Maritain s'intéresse aux opérations de l'esprit. Dans le traité sur l'existence, il étudie systématiquement les deux premières opérations de l'esprit: la simple appréhension (CT,27 et 31) et le jugement (CT,32-37).

2.1.1 La simple appréhension

En faisant l'étude de la simple appréhension, Maritain se penche sur les deux facteurs essentiels à la formation d'un concept; il aborde successivement le rôle des sens et celui de l'intelligence.

2.1.1.1 Le rôle des sens

Les sens jouent un rôle primordial dans la connaissance (CT,39-40). Maritain affirme que <l'existence, - l'existence des réalités matérielles, - nous est donnée d'abord par les sens> (CT,25). Le sens, qui <atteint l'existence en acte [...] la donne à l'intelligence, il donne à l'intelligence un trésor intelligible que lui-même ne connaît pas comme intelligible et que l'intelligence, elle, connaît et nomme par son nom, qui est: l'être> (CT,25). La connaissance sensible est d'une extrême importance pour la saisie de l'être; ainsi Maritain peut affirmer:

Et son objet lui-même la métaphysique le saisit dans les choses: c'est l'être des choses sensibles et matérielles, l'être du monde de l'expérience qui est son champ d'investigation immédiatement accessible [...]; avant de s'élever aux existants spirituels, c'est l'existence empirique, l'existence des choses matérielles qu'elle tient sous ses prises, - non comme empirique et matérielle, mais comme existence (CT,56).

Dans son ouvrage sur la philosophie de l'éducation, Maritain insiste sur le rôle des sens qui sont les <fenêtres> par lesquelles l'homme est mis en contact avec le monde car <rien n'entre dans l'intellect sinon par les sens> (PE,128). <Assurément, soutient-il encore, l'expérience des sens est l'origine même de toute notre connaissance> (PE,60). Mais à eux seuls, les sens ne peuvent pas produire la pensée abstraite et universelle.

2.1.1.2 Le rôle de l'intelligence

Dans ses deux ouvrages, Maritain étudie l'intelligence dans sa fonction d'abstraction:

Et l'intelligence, se saisissant des intelligibles, qu'elle dégage par sa propre force de l'expérience des sens, atteint au sein de sa propre vitalité interne ces natures ou essences qu'elle a détachées par l'abstraction de leur existence matérielle en tel point donné de l'espace et du temps (CT,25).

Dans son ouvrage relatif à l'éducation, Maritain décrit l'intelligence comme <le principe vital et actif de la connaissance> à l'intérieur de l'homme; elle a un pouvoir <intérieur de vision>, celui

de dégager de l'expérience les connexions rationnelles et nécessaires dont celle-ci est prégnante, et qui ne deviennent visibles qu'au moyen de l'abstraction et des concepts universels, et dans la lumière des premiers principes intuitifs de la raison (PE,60).

Maritain étudie la formation de l'idée d'être (CT,49-50) ainsi que l'abstraction et ses degrés (CT,49-54). C'est vraiment par l'intelligence que l'homme peut embrasser l'être, l'intelligible, le monde réel et possible. <L'intelligence tend à saisir et à conquérir l'être> (PE,127), écrit-il. C'est pourquoi on peut la considérer comme <la faculté première de l'être humain> (PE,42). Maritain consacre plusieurs pages de son traité sur l'existence à étudier <l'intuition de l'être> (CT,37-42). Il reconnaît que <l'existence est la source première de l'intelligibilité> (CT,41 et 60).

2.1.2 Le jugement

Dans son traité sur l'existence, Maritain reconnaît que <la fonction du jugement est une fonction existentielle> (CT,26). C'est <l'acte en lequel s'achève et se consomme l'intellection> (CT,26 et 33). Maritain consacre plusieurs pages de son traité à étudier le jugement dans <sa fonction existentielle> (CT,32- 37):

La fonction propre du jugement consiste [...] à faire passer l'esprit du plan de la simple essence, ou du simple *objet* présenté à la pensée, au plan de la *chose* ou du sujet détenant l'existence (actuellement ou possiblement), et dont l'objet de pensée prédicat et l'objet de pensée sujet sont des aspects intelligibles [...] (CT.33-34).

Le jugement affirme l'existence (CT,35-36); en effet, l'existence est l'objet du jugement (CT,43-44). <Pour avoir l'idée de l'être, dit Maritain, il faut avoir affirmé et saisi l'acte d'exister dans un jugement> (CT,47-48).

Appliquant sa réflexion au domaine de l'éducation, Maritain insiste sur la formation de l'intelligence: loin de prôner l'érudition ou <une inculcation encyclopédique> (PE,130), il favorise l'éducation du jugement et du raisonnement. C'est ainsi que, lorsqu'il s'agit du choix du contenu des programmes, il soutient que le principe directeur qui doit l'éclairer est celui-ci: <moins de faits à enregistrer et plus de joie intellectuelle à éprouver> (PE,147). Il faut, dit-il encore, donner à l'adolescent l'occasion d'exercer son jugement et le former <peu à peu à la réflexion critique> et <favoriser l'exercice de son raisonnement> (PE,75). Tout cet effort d'éducation de l'intelligence doit amener l'adolescent à la sagesse qui <est de soi la valeur la plus élevée pour l'esprit humain> (PE,61). Cette sagesse déborde la science; elle est aussi une manière d'être et d'agir.

2. L'agir: volonté et liberté

Dans son traité sur l'existence, Maritain étudie les implications de l'intuition de l'être, dont l'amour qui est

comme la surexistence immatérielle dans laquelle l'aimé est ou devient dans l'aimant le principe d'une pesanteur ou d'une connaturalité intentionnelle par où l'aimant tend intérieurement, comme à son propre être dont il serait séparé, à l'union existentielle avec l'aimé, et s'aliène dans la réalité de l'aimé (CT,69)⁵.

Dans son livre sur la philosophie de l'éducation, Maritain affirme que, contrairement aux instincts et aux tendances qui ferment l'homme sur lui-même, la volonté le conduit <à se donner librement à des êtres qui sont pour lui comme d'autres lui-mêmes> (PE,132). La volonté apparaît comme la faculté de l'amour; c'est la puissance de l'amour qui <surabonde en action> (PE,132). L'idée d'amour implique celle de liberté. Parce qu'il est intelligent et doué de volonté, l'homme peut poser des actes libres qui ne lui sont dictés ni par l'instinct, ni par la société. La liberté personnelle <dans laquelle il se détermine lui-même et pour laquelle il est fait> (PE,18) découle du fait que l'homme est capable de connaissance et de réflexion (PE,190).

L'acte de liberté (CT,80) est l'acte de choix moral (CT,84- 85). La liberté, selon Maritain, est une <liberté d'autonomie> (CT.110 et PE,26), une <liberté de choix [qui] consiste dans l'indétermination active et dominatrice de la volonté qui rend elle-même efficace le motif de la détermination> (CT.143). Cette liberté est <intérieure et spirituelle>; en conséquence, <le premier but de l'éducation est la conquête de la liberté intérieure et spirituelle à atteindre par la personne individuelle, ou, en

d'autres termes, la libération de celle-ci par la connaissance et la sagesse, la bonne volonté et l'amour> (PE,26).

Reprenant dans le *Court traité de l'existence* l'enseignement de saint Thomas qui affirme que <chacun est tenu de tendre vers la perfection de l'amour> (CT,82), Maritain affirme que la perfection de l'être, pour l'homme, <consiste à aimer, en passant par tout ce qu'il y a d'imprévu et de dangereux, d'obscur, d'exigeant, d'insensé dans l'amour> (CT,83). Cette perfection de l'amour humain

consiste dans la plénitude et la délicatesse du dialogue et de l'union de personne à personne, jusqu'à la transfiguration qui, comme dira saint Jean de la Croix, fait de l'homme un dieu par participation: <deux natures en un seul esprit et amour>, en une seule surexistence spirituelle d'amour (CT,83).

Maritain consacre dix-sept pages de son *Court traité de l'existence* au <jugement moral> (CT,84-100), rappelant que l'acte moral doit être réglé par la raison (CT,84) et que la liberté s'enracine dans la raison (CT,100). Il étudie le <jugement de conscience> (CT,86) et affirme qu'il n'y a pas de vie morale sans le jugement personnel de la conscience (CT,98). <Il y a des normes objectives de la moralité, écrit-il, il y a des devoirs et des règles, parce que le constitutif formel de la moralité humaine c'est la mesure de la raison> (CT,87). De plus, Maritain fait remarquer que <notre choix n'a pas à s'exercer seulement entre le bien et le mal, mais aussi et le plus souvent entre le bon et le meilleur> (CT,91). C'est ainsi que l'homme tend à la perfection de l'amour aidé par les dons de l'Esprit Saint (CT,91).

Dans *Pour une philosophie de l'éducation*, on retrouve aussi le même point de vue sur l'agir moral. L'obstacle fondamental à la vie morale, c'est l'égoïsme: <l'amour est lui-même assiégé par notre central égoïsme et perpétuellement en danger de s'enchevêtrer avec lui ou d'être recapturé par lui> (PE,107). Le grand problème que souligne Maritain est celui de concilier la liberté et l'observance de la loi (CT,96). Comment concilier liberté et bien commun? Pour Maritain, la liberté <est au coeur de la vie sociale> et <une société humaine est en vérité un ensemble de libertés humaines qui acceptent l'obéissance et le sacrifice et une loi commune pour le bien commun> (PE,30).

Enfin, Maritain se préoccupe de former à la liberté, car, pour lui, éduquer, c'est former à la liberté et l'éducation lui apparaît comme un travail de <libération> (PE,22). Pour cela, il faut faire appel à l'intelligence de l'enfant, en l'éclairant; il faut favoriser l'exercice de sa liberté et son sens des responsabilités (PE,101). Eduquer à la liberté, ce n'est pas laisser l'enfant faire tout ce qu'il désire. En effet, continue Maritain, <la personnalité signifie intériorité à soi-même; ce royaume de l'autonomie

internelle [sic] grandit dans la mesure où la vie de la raison et de la liberté domine sur celle de l'instinct et des désirs des sens> (PE,48). L'éducateur qui veut former la liberté ne doit donc pas nier <la valeur de toute discipline et de toute ascèse> (PE,48 et 18). Maritain propose comme méthode de formation aux responsabilités l'auto- organisation, le système des équipes (PE,144). L'éducation, selon lui, n'est ni <dressage animal>, ni <élevage animal> (PE,24-25), mais appel à la volonté libre: <les maîtres doivent se soucier avant tout d'aider les esprits à devenir articulés, libres et autonomes> (PE,137).

Conclusion

La lecture comparative du *Court traité de l'existence et de l'existant* et de *Pour une philosophie de l'éducation* permet de vérifier l'unité de pensée que l'on retrouve chez Maritain à travers ses oeuvres. Sa pensée métaphysique éclaire sa pensée éducative. L'homme que l'on doit éduquer, c'est le même homme qu'étudie le philosophe. Sa conception philosophique de la connaissance et de l'agir moral se retrouve dans sa conception de l'éducation jusqu'en ses applications pratiques, comme celles de choisir le contenu d'un programme ou d'utiliser telle ou telle méthode pédagogique.

Une étude beaucoup plus poussée aurait pu être faite entre ces deux ouvrages pour vérifier l'hypothèse de départ que résumait Dewey lorsqu'il affirmait que la philosophie est <la théorie générale de l'éducation>. Quiconque lit attentivement *Pour une philosophie de l'éducation* a déjà découvert les lignes fondamentales de la pensée philosophique de Jacques Maritain, pensée qui se trouve explicitement exprimée dans le *Court traité de l'existence et de l'existant*.

Collège St. Jean-Marie Vianney, Montreal

NOTES

1. John Dewey, *Démocratie et éducation*, Paris, Armand Colin, 1975, p.392.
2. *Ibid.*, p.389.
3. Jacques Maritain, *Pour une philosophie de l'éducation*. Nouvelle édition revue et complétée, Paris, Fayard, 1969, pp.19- 20. Ci-après PE.
4. Jacques Maritain, *Court traité de l'existence et de l'existant*. 2e édition, Paris, Paul Hartmann éditeur, 1964, p.42. Ci-après CT.
5. Voir aussi *Les degrés du savoir*. 6e édition. Paris, Desclée de Brouwer, 1959, pp. 734-736.